

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

## AMENDEMENT

N ° CD55

présenté par  
M. Orphelin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.